

Image not found or type unknown



Separation et credit immobilier

Par **elitin5**, le **08/02/2011** à **17:53**

Bonjour,
Nous avons effectué un crédit immobilier en mars 2008 pour une construction de villa. Nous sommes paxés et avons 2 enfants. En cas de séparation doit-on vendre cette maison ou bien puis je continuer à rembourser le crédit avec mon salaire et les aides de la caf?
merci d'avance

Par **mimi493**, le **08/02/2011** à **21:16**

ça dépend des accords que vous prendrez avec le co-indivisaire de votre maison